



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA du lundi 15 juillet 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du comité social d'administration (CSA),

FO Justice souligne les points cruciaux discutés lors du groupe de travail (GT) du 8 juillet 2024 sur la réorganisation du service des agents. **Notre Organisation Syndicale (OS) réitère son engagement pour une réorganisation juste, transparente et constructive.**

Suite à la demande de changement de service demandé par **FO Justice** et approuvée par la direction dans cette même instance, notre OS a présenté un nouveau modèle de service combinant service matin/nuit pour 12 agents et service de petite et grande semaine en nuit sèche, inspiré des modèles de la SAS d'Avignon et d'autres établissements de la DISP de Marseille.

Cependant, lors de la consultation initiée par les OS lors d'un GT et approuvée par la direction locale, 21 agents ont exprimé leur préférence pour rester dans le service traditionnel, un nombre qui pourrait augmenter suite à la consultation en cours des agents en CMO et AT.

Dans le but de garantir des conditions de travail optimales pour tous, **FO Justice** a mis en lumière plusieurs points cruciaux qui présentaient des faiblesses lors du GT du 8 juillet 2024 :

- **Une consultation limitée des agents à un choix binaire,**
- **L'absence totale d'un service prévisionnel pluriannuel intégrant congés et formations,**
- **L'absence d'un schéma organisationnel clair concernant les relèves et les pauses déjeuners.**

Il est important de noter que les représentants **FO Justice** ont exprimé des préoccupations concernant la rapidité avec laquelle la direction avançait dans la mise en place du nouveau service, souhaitant que ce dernier soit validé lors de ce CSA.

Notre OS souligne l'importance de prendre le temps nécessaire pour examiner chaque étape de manière approfondie. Le projet actuel manque d'informations exhaustives, de perspectives à long terme, et **IL EST ESSENTIEL AVANT DE LA SOUMETTRE EN CSA QUE LE FUTUR SERVICE OBTIENNE L'APPROBATION DES AGENTS CONCERNÉS !**

Pour assurer une concertation complète, **FO Justice** a proposé les démarches suivantes :

1. **Élaborer un service prévisionnel pluriannuel intégrant les congés et les formations pour toutes les équipes,**
2. **Établir un schéma organisationnel avec les relèves et les pauses déjeuners,**
3. **Présenter le projet finalisé aux agents,**
4. **Mettre en place des réunions d'information destinées aux agents avec les OS représentatives et la direction,**
5. **Élaborer une Foire Aux Questions (FAQ) destinée aux agents,**
6. **Fiabiliser le service prévisionnel par le DIOS,**
7. **Organiser un vote permettant aux agents de décider de l'approbation ou du rejet du service proposé,**
8. **Présenter le nouveau service en CSA-Formation Spécialisée puis en CSA pour approbation,**
9. **Soumettre le service validé au CSA Interrégional.**

Face à ces arguments, le directeur a catégoriquement déclaré que le projet ne serait pas présenté au CSA du 15 juillet. Malgré cela, **FO Justice** a insisté pour qu'un calendrier détaillé des étapes du projet soit établi lors du CSA, afin d'assurer une communication claire et transparente avec l'ensemble des agents.

Conscient de l'importance de cette demande, la direction a approuvé la requête de notre OS et a diffusé le communiqué N° 2024/293/AB/NL en toute transparence, daté du 9 juillet 2024. Pour **FO Justice**, l'objectif est :

- **de faire les choses correctement,**
- **de fournir les informations nécessaires,**
- **de répondre à toutes les questions,**
- **d'organiser un vote personnel, respectant les différences d'avis de chacun.**

Mais encore, face aux « *questions diverses* » soulevées par notre OS pour ce CSA concernant la sécurité et la qualité de vie au travail pour les agents, **FO Justice** met en avant la nécessité d'examiner la possibilité d'introduire un nouveau service pour les brigadiers-chefs en roulement, en obtenant leur consentement. Le moment est venu d'agir avec respect dans l'intérêt collectif.

Pour conclure, **FO Justice** se réjouit de la mise en place imminente de l'Équipe de Soutien des Agents Pénitentiaires (ESAP) dans notre établissement. Ce projet, porté par **FO Justice PACA-Corse** et validé lors du CSAI-FS SSCT, désigne notre établissement comme site pilote.

L'**ESAP** vise à améliorer la prise en charge des agents pénitentiaires, en offrant un soutien adapté et en renforçant les liens de solidarité. **FO Justice** attend avec impatience de voir les bénéfices concrets de cette initiative **FO Justice PACA-Corse** dans notre établissement.

